

Note d'intention stratégique

Le présent document constitue la réponse du président, au nom de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à la demande formulée par Bernard Larrouturou dans le cadre de la mission sur l'évolution des établissements universitaires parisiens.

À ce titre, elle s'attachera à présenter la vision actuelle qu'a l'université des propositions de regroupements structurants pour Paris et les projets pédagogiques et scientifiques qui y sont liés.

Par le champ des disciplines dans lesquelles elle intervient, Paris 1 participe au réseau complexe qui structure aujourd'hui l'espace universitaire parisien. Par l'importance de ses effectifs étudiants, elle est un des acteurs principaux du Quartier latin comme du quartier universitaire qu'est devenu le treizième arrondissement. Université relativement la moins dotée en locaux, elle s'est engagée dans le CPER puis avec le Campus Condorcet dans une démarche de participation à la construction d'un nouveau territoire universitaire dans le Nord parisien. Si les besoins résultant de la part active prise par Paris 1 à des décennies de démocratisation de l'enseignement supérieur l'ont ainsi conduite à chercher de nouveaux espaces en dehors du Quartier latin, les implantations centrales en Sorbonne et au Panthéon comportent, plus que la référence certes importante à la tradition, un caractère identitaire puisque attaché à son projet fondateur comme à sa dénomination même.

C'est bien comme université de la Sorbonne que Paris 1 entend se positionner dans la démarche de constitution d'ensembles universitaires parisiens à vocation et à capacité stratégiques. En complète continuité avec le projet d'établissement déposé en octobre 2008 pour la préparation du prochain contrat quadriennal, le positionnement stratégique de Paris 1 dans la démarche d'évolution des établissements universitaires parisiens se caractérise par les quatre points suivants.

- 1) Paris 1 se situe dans une logique de découplage des démarches de PRES et de Campus, qui doivent s'articuler sans pour autant coïncider. En ce sens, l'engagement de Paris 1 dans le campus Condorcet n'est pas une alternative à sa participation à un pôle stratégique d'universités et établissements parisiens.
- 2) Paris 1 entend privilégier une approche d'université pluridisciplinaire, plutôt qu'un modèle de coopérations entre universités à culture principalement disciplinaire.
- 3) Paris 1 entend maintenir son identité d'université de la Sorbonne, ancrée au cœur du Quartier latin
- 4) Paris 1 s'engage, avec ses partenaires de Paris Centre Universités, dans la consolidation des partenariats stratégiques noués dans le cadre de la préfiguration de PRES PCU et du campus UPC.

I- Une logique d'articulation entre les démarches de PRES et de Campus

Parmi les objectifs de l'opération campus figure celui de contribuer à structurer le tissu universitaire national autour de pôles plus compétitifs sur le plan international ce qui conduit logiquement à ce que les opérations campus soient généralement portées par un PRES.

Le campus Condorcet répond cependant à une logique distincte puisqu'il vise à constituer sur un territoire en renouveau, récemment ouvert à une vocation universitaire, une Cité des Humanités et des Sciences Sociales rassemblant un potentiel remarquable aujourd'hui pénalisé par sa dispersion et ses conditions de travail. Malgré la vocation d'interface avec d'autres sciences dont il est porteur, le campus Condorcet ne répond pas ainsi à la vocation essentiellement interdisciplinaire d'un PRES, ce qui conduit pour Paris 1 à un découplément des problématiques de PRES et de Campus, appelées à s'articuler sans toutefois coïncider.

Comme le rappelait le cadrage adopté par le conseil d'administration le 9 février, l'engagement de Paris 1 dans le campus Condorcet est majeur. L'université prévoit ainsi d'y localiser, complètement ou à titre principal, 8 des 17 UMR dont elle a la tutelle principale. Elle y développera ses partenariats scientifiques, en particulier avec l'EHESS et l'EPHE, mais aussi les autres universités et les organismes de recherche.

Au terme même de la réalisation du programme récemment déposé, le campus Condorcet restera en termes de publics étudiants (environ 6000) le troisième des territoires de Paris 1. Les sites du Quartier latin et du 13ème arrondissement, regroupant ensemble plus de 25 000 étudiants, demeureront nettement plus importants. En termes de recherche, Condorcet sera, derrière les implantations du Quartier latin, le second territoire d'activité de l'université.

On comprend dans ces conditions l'attachement de Paris 1 à l'ambition d'ouverture du Campus Condorcet. Aussi porteuses que doivent être les dynamiques de coopération et de mutualisation à développer sur le campus, Paris 1 ne peut concevoir son investissement dans ce projet d'ambition majeure comme un démembrement. L'université voit plutôt son rôle dans Condorcet dans une logique de passerelle entre les territoires traditionnels d'excellence des SHS dans le centre parisien et les nouveaux espaces en voie d'émergence ou de consolidation dans le nord parisien.

En tant que l'un des porteurs majeurs du campus Condorcet, l'université Paris 1 ne se considère pas comme éligible aux dispositifs financiers spécifiques de l'opération campus de Paris intra muros.

Toutefois, l'université estime ne pouvoir être écartée de ce dossier à un double titre :

- d'une part, étant donné l'importance attachée à la vie étudiante dans les priorités ministérielles comme dans l'agenda des collectivités locales, on ne saurait concevoir que les 13 000 étudiants de Paris 1 dans le Quartier latin, ni les 18000 du 13ème arrondissement, soient évincés de la nécessaire amélioration de leur condition de vie au sein de ces quartiers de la Ville universitaire que Paris constitue, pour ne citer que deux des territoires de la vie étudiante concernés par les dossiers du campus parisien intra muros.
- d'autre part, la mission sur l'évolution des établissements universitaires parisiens appelant clairement à situer ces dossiers dans la perspective de regroupements structurants, Paris 1 est de ce fait partie prenante à la réflexion engagée. Le propre schéma directeur des implantations de l'université devra utilement se nourrir d'une prise en compte des projets scientifiques et pédagogiques partagés dans cette logique de regroupement structurant.

II- Un attachement au concept d'université pluridisciplinaire, ouverte aux collaborations multilatérales

Le tissu des coopérations scientifiques et pédagogiques de Paris 1 est actuellement diversifié. Pour des raisons de proximité historique et de recherche de masse critique sur des sujets spécifiques, il concerne tout autant les établissements membres de l'Alliance Universitas (4 UMR en tutelle partagée, 4 diplômes en cohabilitation) que les partenaires de PCU (3 UMR en tutelle partagée, 5 diplômes en cohabilitation) ou encore d'autres établissements franciliens.

Les liens avec les établissements proches, partageant les implantations stratégiques de la Sorbonne et du Panthéon, membres de l'Alliance Paris Universitas sont ainsi forts.

Correspondant à un regroupement de forces sur des créneaux spécifiques, ces collaborations font sens et Paris 1 n'entend pas les remettre en cause.

Toutefois, dans une démarche de partenariat stratégique, Paris 1 en tant qu'université pluridisciplinaire s'inscrirait difficilement dans un modèle fondé sur la stricte complémentarité des rôles entre des universités à culture et potentiel principalement disciplinaires. Elle a plutôt vocation à apporter des contributions diversifiées à un pôle de partenaires réunis dans une logique de projet.

III- Une Université de la Sorbonne, ancrée au cœur du Quartier latin

Paris 1 est née du projet commun d'universitaires des anciennes facultés de droit et des lettres partageant l'ambition d'une université largement pluridisciplinaire, répondant aux défis de son temps dans la continuité des traditions d'une université multiséculaire. En ce sens, l'attachement de Paris 1 à l'identité Sorbonne, comme à la référence au Panthéon, ne relève pas de la redécouverte récente de la valeur d'un symbole, voire d'une marque commerciale, mais d'une culture d'établissement nourrie de 35 ans de pratiques communes.

S'agissant de l'identité Sorbonne, Paris 1 a constamment soutenu la responsabilité conjointe des trois universités qui en partagent l'appellation. Aucune d'entre elles ne saurait se l'approprier, fût-ce à l'international. Si, en revanche, une interprétation plus large devait prévaloir, elle ne saurait avoir pour effet d'évincer Paris 1 de cette identité partagée.

Pour ces raisons, la présence de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans ses implantations historiques est pour l'université une exigence fondamentale. En termes tant de nombre d'étudiants que d'UMR, Paris 1 représente un ensemble équivalent à celui que constituent les deux universités qui ont en commun avec elle l'appellation Sorbonne. Elle est donc légitimement fondée à voir maintenue au niveau actuel d'espace et de visibilité sa présence en Sorbonne, comme dans les sites stratégiques du Quartier latin.

Le président de Paris 1 a proposé aux présidents de Paris 2 Panthéon Assas, de Paris 3 Sorbonne Nouvelle et de Paris 4 Paris Sorbonne une réflexion concertée sur une occupation partagée et pérenne de ce patrimoine commun, ouverte sur de nouvelles modalités de valorisation de ces espaces à forte visibilité. La présidente de Paris 3 Sorbonne Nouvelle a d'ores et déjà fait part de son accord pour cette concertation.

Au-delà de ces bâtiments, le territoire universitaire Quartier latin - Montagne Sainte Geneviève est espace de vie étudiante pour des publics inscrits dans des établissements variés et le siège de plusieurs grandes bibliothèques interuniversitaires dont le statut ne saurait pris comme un enjeu dans la constitution de blocs concurrentiels.

L'exemple du Quartier latin montre bien que, dans sa recherche d'une meilleure visibilité des acteurs stratégiques, la démarche de mise en cohérence souhaitée par la mission sur l'évolution des établissements universitaires parisiens autour de la constitution de PRES ne doit pas déboucher sur un partage des territoires au détriment de la continuité du tissu que constitue Paris en tant que ville universitaire.

IV - Une démarche de consolidation de projets

Le « PRES de projet » Paris Centre Universités a été créé sous la forme d'une convention de coopération passée entre les universités Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris Descartes et Paris Diderot le 2 février 2006.

Le bilan des ces trois années de coopération est aujourd'hui conséquent. Plus poussée entre les universités Paris Descartes et Diderot, avec notamment la construction d'écoles doctorales communes, la collaboration scientifique et pédagogique a aussi été développée entre Paris 1 et Paris 7, porteuses d'un projet majeur sur les sciences du territoire, mais aussi entre Paris 1 et Paris 5, avec par exemple un projet innovant en économie et psychologie.

Parallèlement à ces coopérations scientifiques, de nombreux dispositifs communs ont été mis en place : soutien à des actions transversales de politique scientifique gérées par un « inter CS », accueil des étudiants étrangers en programmes d'échange, doctorales communes, coordination des observatoires, construction d'une plate-forme « réseaux professionnels », partage d'initiatives sur les TICe et les systèmes d'information.

En matière immobilière, la diversité des situations actuelles, des opportunités et des priorités n'avait pas permis de déposer de projets communs au CPER de 2006. Le projet d'implantation Porte de la Chapelle a conduit Paris 1 à s'investir dans la réflexion sur la structuration d'un espace SHS dans le nord parisien, réflexion qui est venue nourrir le projet de campus Condorcet. Les partenaires de Paris 1 dans PCU se sont investis pour leur part dans un projet de campus parisien, auquel ont été associés de nouveaux partenaires, dossier aujourd'hui déposé sous le sigle de Campus Université Paris Cité.

Il s'agit maintenant d'assurer la convergence des deux démarches, en consolidant la dynamique PCU, d'un PRES en préfiguration, et l'investissement des établissements porteurs du Campus UPC autour d'un projet abouti de PRES. De nouveaux établissements, dont l'ESCP-EAP qui a manifesté un intérêt dans ce sens, pourraient s'associer à cette construction.

Sur les plans scientifiques et pédagogiques, l'explicitation de ce projet devra être conduite parallèlement à l'approfondissement du dossier campus en vue de déboucher sur une vision claire de l'articulation des deux niveaux d'organisation du dispositif, PRES et campus. Cette réflexion sera l'occasion de préciser pour Paris 1 l'articulation de sa participation au PRES et de son engagement dans le campus Condorcet. Le pôle « Géographie et territoires » porté par

Paris 1 dans le campus Condorcet, mais qui associe étroitement les géographes de Paris 7 Diderot, ou encore la nécessaire coordination entre la bibliothèque prévue à Condorcet et la BULAC sont des exemples des passerelles à construire.

Plus généralement, cette réflexion devra préciser les contours et la structuration du projet de PRES. Elle permettra au comité en charge de l'évaluation des projets campus, de Paris intra muros comme du campus Condorcet, d'être pleinement informé du contexte stratégique de positionnement des dossiers soumis à son évaluation.

Pierre-Yves Hénin
Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne